

# LE CONSEIL EUROPÉEN DE LA FLÛTE

par Malcolm Pollock et Pascal Gresset

European Flute Council



Un nouveau logo dans le paysage de la flûte

## UN CONSEIL DURABLE

S'associer entre flûtistes est une idée qui a pu revêtir différentes formes depuis les premiers clubs nord-américains créés il y a plus d'un siècle ou les premières associations nationales apparues quelques décennies plus tard aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. La floraison à travers le monde des associations de flûte à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et encore de nos jours, jointe au développement des festivals, classes de maître ou concours en tout genre est l'une des composantes de l'évolution de la pratique musicale. Qu'ils aient été ou non profonds et féconds, les liens tissés entre associations relevaient du cas par cas. Quelques tentatives européennes ou internationales de voir celles-ci se réunir pour travailler ensemble ont vu le jour, sans suite. Les écueils sont nombreux : un objectif doit être réaliste, animé par un noyau d'associations porteur d'une volonté commune, disposer de moyens et éviter l'écueil de la simple projection extérieure d'intérêts propres à une seule association.

Lorsque l'idée d'une nouvelle convergence concernant les flûtistes des pays européens est apparue en 2014, nous avons été dans un premier temps sceptiques tout en reconnaissant que des conditions semblaient pour la première fois réunies pour que la nouvelle entité puisse éviter les précédents écueils. Nos liens entretenus avec plusieurs associations comme la modeste connaissance qui était la nôtre de leur état d'esprit et de leur capacité, le constat d'une initiative émanant de flûtistes entrepreneurs et riches de leur expérience d'organiseurs, nous ont incliné à penser que pouvait devenir possible ce qui ne l'avait pas été. Tempo flûte a donc rejoint la nouvelle structure, ouverte aux associations comme aux flûtistes représentatifs originaires de pays ne possédant pas encore d'association nationale.

Après cinq années d'existence ayant permis de relever avec succès le défi initial de la viabilité d'une structure européenne, le Conseil européen

de la flûte (*European flute council*), sous l'égide de son président Malcolm Pollock (Royaume-Uni), s'est retrouvé à Nice en octobre 2019 comme il l'avait fait lors de sa réunion fondatrice, pour faire le point des réalisations à son actif et mettre en place les prochaines, accueilli dans les locaux du Conservatoire de Nice à l'initiative des organisateurs du Concours Maxence Larrieu pendant la durée de celui-ci.

Nous publions ici les grandes lignes des documents faisant état des travaux du Conseil et de la réunion de Nice, rédigés par Malcolm Pollock.

Pascal Gresset

## CONSEIL EUROPÉEN DE LA FLÛTE PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024 PREMIER PROJET

### 1. Le Conseil européen de la flûte

Le Conseil européen de la flûte (CEF) a été établi en 2015 à l'issue d'un rendez-vous initial des Associations européennes de flûte à Nice en octobre 2014. Toute association de flûte européenne peut devenir membre.

Depuis sa création, le Conseil a été dirigé par le même groupe représentant des sociétés de flûte du Royaume-Uni, de France, Suisse, Allemagne et Suède.

Des conférences annuelles ont été tenues depuis 2014 en Allemagne (Wiesbaden, Mainz et Würzburg) et en France (Paris). La conférence de 2019 a lieu à nouveau à Nice (voir page 51).

En avril 2019, le CEF s'est engagé dans son premier événement majeur (*Flute Ensembles across Europe*), en collaboration avec nos collègues polonais, à Poznań. Cela a été un grand succès, incluant quatorze ensembles de dix pays différents, le Portugal, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède, la Turquie, Israël, la Suisse, l'Espagne et la Pologne (voir p. 51) (...).

Le CEF possède sa propre constitution (...), qui permet à de nouveaux membres du Conseil d'être élus annuellement lors de la conférence du CEF.

Le but du CEF est de travailler, à travers des collaborations et coordinations, à soutenir la qualité du jeu de la flûte et de l'enseignement à tous les niveaux en Europe par des conférences, partages d'expériences et diverses mobilisations.

Le Conseil croit qu'il est vital que les systèmes éducationnels nationaux permettent à des personnes de tous niveaux de développer leur plein potentiel. Par conséquent, le but du CEF, dans le domaine du jeu de la flûte, est de fournir un soutien actif à des stratégies d'amélioration de ces systèmes.

Le CEF travaillera à encourager les liens stratégiques entre systèmes éducationnels nationaux et membres d'organisation de programmes éducationnels, tout en travaillant pour faciliter et stimuler les échanges des meilleures méthodes sur le plan international.

Ces liens du Conseil vers les meilleures idées pédagogiques et stratégiques de l'enseignement musical, autant en Europe qu'à travers le monde, permettent une position unique pour transformer le paysage du jeu de la flûte à travers un plaidoyer efficace en faveur de la puissance de la musique et des liens vers les meilleurs flûtistes et professeurs de la planète.

## 2. Panorama environnemental

### La scène européenne de la flûte, et les rôles des associations nationales de flûte

a) Dans la majorité des pays européens, il existe au moins une organisation par pays qui représente les intérêts des flûtistes ; quelques-unes sont directement liées à des festivals particuliers ou des conventions.

b) Depuis les années 1970, la flûte a été traditionnellement un instrument extrêmement populaire pour les enfants en âge scolaire. L'impact d'artistes de renom comme James Galway et Jean-Pierre Rampal a été profond. Cependant, cela correspond également à un manque d'occasions de se produire à tous les niveaux dans la plupart des pays.

c) La plupart des systèmes éducatifs sont organisés de manières différentes d'un pays à l'autre en Europe. En général, le nombre de flûtistes formés est bien supérieur à celui des possibilités de jouer après l'obtention de diplômes. Il existe un intérêt grandissant pour les orchestres de flûtes, qui correspond à un répertoire grandissant pour ces formations. Ceci pourrait contribuer à apporter des solutions à ce problème, mais le besoin existe

parallèlement de développer la formation de chefs d'orchestre.

d) Les exigences du jeu à un niveau professionnel n'ont jamais été si élevées et des flûtistes européens se trouvent actuellement dans des postes clés dans des orchestres partout dans le monde. Le jeu virtuose de toute la famille des flûtes se retrouve en Europe dans tous les styles et genres.

e) Parmi les étudiants des plus hauts niveaux, bien qu'un excellent niveau d'enseignement soit fourni, il existe souvent une déconnexion entre la formation donnée par les Conservatoires et Universités, et les débouchés professionnels disponibles pour les musiciens de haut niveau. Le manque de correspondances professionnelles crée un problème significatif dans un monde où les occasions de se produire professionnellement sont en diminution.

f) Il existe un jeu de la flûte folklorique et traditionnel dans de nombreuses régions d'Europe, avec ses propres résonances culturelles. L'Islande et l'Irlande en sont des exemples vivants, avec une tradition de fanfares dans le nord et des traditions folkloriques dans le sud.

g) Les flûtistes européens et associations ont souvent des liens avec d'autres associations dans le monde (États-Unis, Japon par exemple). Potentiellement, cela donne une ouverture à des opportunités de développer un réseau et de partager des bonnes pratiques.

### Les effets bénéfiques des arts, bien documentés

Les arts sont sous constamment menacés dans des pays dont les gouvernements cherchent à réduire les dépenses publiques. Ceux qui sont impliqués dans les secteurs artistiques ont déclaré de manière répétée les avantages suivants des scènes culturelles florissantes :

a) Les arguments financiers. Les arts contribuent de manière significative au PIB de la plupart sinon de tous les pays développés. Par exemple, un rapport de 2019 sur les arts aux États-Unis mentionne qu'en 2015, le secteur des arts a contribué pour 763 millions de dollars au PIB (4,2% de plus que l'agriculture ou les transports), et que cette contribution est en croissance à un taux de 2,6% par année (...).

Au Royaume-Uni, il est rapporté qu'en 2017, l'industrie de la création a contribué pour 101,5 milliards de Livres (5,5% du PIB), en augmentation de 53% depuis 2010 (...).

b) Bénéfices non musicaux. Il a été démontré fréquemment depuis de nombreuses années, que l'exposition à la musique améliore les niveaux de santé mentale, de capacités cognitives et d'estime de soi parmi des personnes de tout âge. Il a été



*Conservatoire de Nice, 25 octobre 2019 : participants de la réunion du Conseil européen de la flûte rassemblés autour de Maxence Larrieu à l'occasion du Concours de Nice. De gauche à droite : Torleif Ander (Suède), Carole Reuge (Suisse), Maxence Larrieu, Sibel Pensel (France), Pascal Gresset (France), Jorge Salgado Correia (Portugal), Jørn Shau (Norvège), Elvis Rudi (Albanie), Malcolm Pollock (Royaume-Uni)*

également déclaré que la musique pouvait transformer l'attitude de communautés entières, par exemple parmi les plus défavorisées de la planète. Il existe plusieurs exemples bien connus de programmes éducatifs qui affirment être transformationnels à plusieurs niveaux, comme le programme vénézuélien El Sistema.

c) Le pouvoir de la musique en tant que musique. D'un point de vue purement musical, la musique a une grande valeur en soi et un sens à plusieurs niveaux culturels et sociétaux. Dans de nombreux pays, la musique traditionnelle est profondément ancrée dans l'identité nationale. La musique est une langue non verbale qui peut être comprise universellement.

### 3. Analyse

(...) (L'analyse, dite SWOT en anglais, est celle des forces, faiblesses, possibilités et menaces en présence. NDLR)

### 4. Priorités stratégiques du CEF

Basée sur l'analyse SWOT ci-dessus, la stratégie suivante de développement des priorités a été convenue :

a) Développer une série d'événements européens de haut niveau tous les deux ans, en collaboration avec des sociétés de flûte et institutions académiques facilitant la présentation d'une bonne pratique instrumentale et éducationnelle.

b) Chercher à soutenir de plus petits projets lorsque cela est possible, par exemple dans des régions ou pays ayant besoin de soutiens spécifiques.

c) Travailler à développer des relations plus efficaces entre tous au sein du système global du jeu de la flûte (flûtistes de tous niveaux, professeurs, flûtistes potentiels, public, industrie de la musique {dont les fabricants et revendeurs}, décideurs au sein des systèmes éducatifs nationaux).

d) Chercher à apporter au CEF le savoir-faire qui n'existe pas encore, par exemple dans des domaines comme les requêtes pour des subventions auprès d'entités comme l'Union européenne

e) Chercher des moyens efficaces pour optimiser le soutien financier au monde de la flûte.

f) Chercher à développer nos compétences de plaidoyer et d'influence en termes de soutien à l'éducation musicale en général et au jeu de la flûte en particulier.

g) Chercher à soutenir des projets de recherche académique dans des sujets liés au monde de la flûte.

### 5. Calendrier, plan détaillé 2019-2024

(...) (Voir page suivante. NDLR)

#### ⚡ Analyse des risques

(...) (Paragraphe en cours de rédaction)

© Malcolm Pollock 2019

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE NICE (25 ET 26 OCTOBRE 2019)

Étaient présents : Jørn Schau (Norvège), Malcolm Pollock (Royaume-Uni), Carole Reuge (Suisse), Henrik Svitzer (Danemark), Torleif Ander (Suède), Pascal Gresset (France), Elvis Rudi (Albanie), Jorge Salgado Correia (Portugal), Gitte Tangen Dulat (France), Daniel Sharp (flûtes Powell).

Étaient excusés : Ruth Wentorf (Allemagne), Sibel Pensel (France), Ruth Gallo (Espagne), Annike Gummerus-Putkinen (Finlande), Hannu Lehtinen (Finlande), Raphael Leone (Autriche).

Avant l'élection du conseil d'administration a été entérinée la création d'un double poste de président. Les membres sortants ont été réélus : Jørn Schau (coprésident), Malcolm Pollock (coprésident et secrétaire), Carole Reuge, Ruth Wentorf, Sibel Pensel, Torleif Ander.

La manifestation *Ensembles de flûtes en Europe 2019* a été présentée. Elle a eu lieu du 5 au 7 avril à Poznań, en Pologne, et a été le premier événement organisé par le CEF depuis sa création en 2015. Le CEF a collaboré avec Ewa Murawska (professeur de flûte au conservatoire de Poznań) et ses collègues polonais pour organiser un festival mettant en vedette quatorze ensembles de flûtes composés de flûtistes de tous âges et de neuf pays différents (Pologne, Portugal, Espagne, France, Angleterre, Allemagne, Turquie, Israël et Suède). En outre, des artistes professionnels de toute l'Europe ont participé à deux concerts tandis qu'étaient proposés des ateliers, des classes de maître et des stands d'exposition. L'ensemble de flûtes du Festival était animé et dirigé par Sophie Dufeutrelle. L'équipe organisatrice du CEF était composée de Jørn Schau (Norvège), Torleif Ander (Suède), Ruth Wentorf (Allemagne), Carole Reuge (Suisse), Sibel Pensel (France), Gitte Tangen Dulat (France) et Malcolm Pollock (Royaume-Uni). Les ensembles participants étaient les suivants : Flautando (Suède), Ensemble de flûtes de l'Université d'Aveiro (Portugal), Rarescale Flute Academy (Royaume-Uni), Orchestre de flûtes de Munich (Allemagne), Les vents blancs (Suisse), Ensemble de flûtes de Mälardalen (Suède), Les flûtes d'Azur (France), Flaustaff (Catalogne, Espagne), Ensemble de flûtes d'Istanbul (Turquie), Chœur de flûtes israélien (Israël), Guards Flute Ensemble (Royaume-Uni), Orchestre de flûtes de Marmara (Turquie), Orchestre de flûtes de Varsovie de l'Université de musique Frédéric Chopin (Pologne), Orchestre de flûtes de l'Académie de musique de Łódź (Pologne).

Cette manifestation s'est soldée par un succès de tout point de vue : le ressenti des participants, des artistes invités, des exposants, la qualité de l'accueil et la solidité du financement polonais.

Jorge Salgado Correia de l'Université portugaise d'Alveiro a ensuite présenté son travail de professeur, ses recherches dans le domaine des processus créatifs intervenant dans le jeu musical et la manière d'adapter ceux-ci à l'enseignement traditionnel, tout en soulignant combien la dynamique de groupe procurait une sécurité propice à renforcer la participation de chacun.

Le plan stratégique élaboré peu auparavant pour la période 2019-2024 a été ensuite au cœur de la discussion. Il s'appuie sur le texte que nous présentons en pages précédentes et affirme la volonté :

- a) de soutenir des événements européens hautement représentatifs d'une qualité de jeu ou d'enseignement en s'appuyant sur différentes associations de flûte ou institutions pédagogiques.
- b) de soutenir des projets plus restreints dans des régions ou pays nécessitant une aide spécifique.
- c) de travailler au développement des relations avec un large échantillon d'acteurs appartenant à l'univers de la flûte (interprètes, enseignants, industrie musicale y compris fabricants et revendeurs, étudiants, public, décideurs).
- d) d'élargir le champ de compétence du CEF, en particulier vis-à-vis de l'Union européenne.
- e) de rechercher les meilleurs moyens de lever des fonds en faveur du monde de la flûte.
- f) de développer l'argumentaire approprié vis-à-vis des états en faveur de l'éducation musicale en général et du jeu de la flûte en particulier.
- g) de soutenir les projets de recherche académiques relatifs aux sujets concernant le monde de la flûte.

Différents projets de soutien ont été suggérés ou abordés. Deux sont plus particulièrement en vue :  
1) Une manifestation en Albanie, qui possède désormais une association de flûtistes, pourrait voir le jour en avril 2021 à Tirana. Elle associerait le Kosovo et les pays Balkans voisins.  
2) Au Portugal, une manifestation rassemblant des ensembles de flûtes semblable à celle de Poznań pourrait avoir lieu à Alveiro durant l'été 2021.

D'après Malcolm Pollock, 2019

Pour en savoir plus sur le Conseil européen de la flûte, visitez le site <http://flautists.eu>